

ALPENSCÈNE

La revue de la CIPRA

N° 96/2012



Que notre volonté soit faite

Avec la gouvernance, les décisions tiennent la route

Éditorial Page 3

Visages Alpins

Arnold Hirschbühl : « Je me considère comme un simple rouage » Page 4

Gouvernance

Placebo ou panacée ?

La gouvernance doit être vue comme le complément du gouvernement Page 5

Bons exemples dans les Alpes

Natura 2000 dans le Trentin/I Page 8

Protection « économique » de l'environnement dans la Logarska dolina/SI Page 8

L'Initiative « Avenir énergétique du Vorarlberg » /A Page 9

Gestion concertée de l'eau dans les bassins versants autour d'Annecy/F Page 10

Le Parc Ela en Suisse Page 11

Panorama

Table ronde : dialogue de sourds ? Page 12

« Contrecarrer le splendide isolement de l'élite politique »

Entretien avec Wilfried Marxer Page 14

Bons exemples dans les Alpes II

Forums sur les forêts de montagne en Bavière et au Tyrol Page 17

Gestion villageoise autonome à Čadrg/SI Page 18

Comités de massif dans les régions de montagne françaises Page 18

Savoir écouter et respecter

Questions clés pour une démarche participative Page 19

Regard oblique

La CIPRA fête cette année ses 60 ans Page 20

Par monts et par vaux Page 22 Point d'orgue Page 23 Bande-annonce Page 24



Photo de couverture : Christoph Püschner / Zeitempspiegel; Photos sur les pages 2 & 3 : Frank Schultze / Zeitempspiegel; Caroline Begle / CIPRA International

Chères lectrices, chers lecteurs,

lorsque, dans la Flûte enchantée de Mozart, le premier prêtre demande à Sarastro, puissant sage divin, si le jeune Tamino, puisqu'il est prince, va pouvoir triompher des épreuves difficiles, Sarastro lui répond : « Plus qu'un prince, c'est un homme. »

La gouvernance doit être composée avec autant d'art qu'un opéra. Cette notion peut se décrire, même se définir ; elle implique l'accès à l'information, la participation citoyenne ainsi que la répartition des rôles et des tâches. Des résultats doivent être atteints ; il faut harmoniser les actions entreprises par l'administration et les acteurs politiques au sein des divers organes et niveaux hiérarchiques. Mais ce sont les humains qui donnent vie à la gouvernance : ni les définitions, ni les princes, ni les dieux n'y parviennent.

La gouvernance prend vie grâce aux citoyens qui s'engagent pour la préservation et le développement harmonieux de leur environnement, qui veulent avoir voix au chapitre et assumer des responsabilités, qui ont le courage de trouver ensemble des solutions à des problèmes complexes, qui prennent la voie souvent longue qui mène au consensus. Cela requiert de grandes compétences sociales de la part des autorités politiques et des services publics et surtout de la confiance entre tous les participants. Les bons exemples tels que le Parc suisse ou l' « Avenir énergétique du Vorarlberg » sont encourageants; ils donnent espoir et illustrent le bon fonctionnement de la gouvernance.

La gouvernance est l'un des thèmes centraux d'une éventuelle Stratégie macrorégionale pour les Alpes, actuellement en discussion. Celle-ci pourrait permettre de résoudre certains problèmes qui se posent dans les Alpes dans des domaines transversaux tels que l'eau, l'énergie, les transports ou le tourisme. Les métropoles situées autour de l'arc alpin doivent y être associées. Même dans l'espace alpin tel qu'il a été défini par la Convention alpine,



la gouvernance doit être clarifiée concernant, par exemple, l'implication des régions et des communes dans la mise en œuvre de la Convention.

Pour une ONG transalpine comme la CIPRA, dont l'engagement est centré sur la vie dans les Alpes et la mise en réseau des personnes, la gouvernance se vit déjà au quotidien, mais elle est aussi promesse d'avenir pour l'espace alpin et sa périphérie. La CIPRA contribue fortement à la bonne gouvernance dans les Alpes par l'exploitation des savoirs et leur transmission aux décideurs et au grand public au sein de réseaux tels qu' « Alliance dans les Alpes » et « Ville des Alpes de l'Année ».

Je vous souhaite une lecture agréable et stimulante de ce nouveau numéro d'Alpenscène.

Bruno Stephan Walder
Directeur CIPRA International

MENTIONS LÉGALES

Bulletin d'information de la CIPRA
Paraît deux fois par an en version française, allemande, italienne et slovène.

Éditeur : CIPRA International **Rédaction :** Barbara Wülser (rédactrice en chef), Andreas Götz
Autres auteurs : Barbara Wülser, Andreas Götz, Urs Fitze, Wolfgang Pfefferkorn, Thom Held, Jürg Minsch, Luigi Casanova, Adolf Gross, Monika Arzberger, Christian Jeantet, Jean-Claude Guerraz, Alexandre Mignotte, Marjeta Keršič-Svetel, Nikolaj Midasch, Carole Piton **Traductions :** Reinhold Ferrari, Nataša Leskovič-Uršič, Violaine Simon, Maša Valentinčič, Marianne Maier
Relecture : Carole Piton, Claire Simon, Nina Pirc, Francesco Pastorelli, Caroline Begle **Concept graphique :** Patrick Reinhardt
Mise en page : Nikolaj Midasch **Impression :** Gutenberg AG, Schaan/FL **Tirage :** 15 150 exemplaires

La reproduction des articles de cette revue est autorisée sur demande et à condition d'indiquer les sources. Exemplaire souhaité après parution.

Abonnements : Alpenscène peut vous être envoyé gratuitement par CIPRA International.

CIPRA INTERNATIONAL

Im Bretscha 22, 4646 Schaan, Liechtenstein
E-Mail: international@cipra.org **Web:** www.cipra.org
Tél.: 00423 237 53 53 **Fax:** 00423 237 53 54

COMITÉS NATIONAUX

CIPRA Österreich c/o Umweltdachverband
Strozzigasse 10/7-9, 1080 Wien
Tél.: 0043 1 401 13 36 **Fax:** 0043 1 401 13 50
E-Mail: oesterreich@cipra.org **Web:** www.cipra.at

CIPRA Suisse Postfach 22, 3800 Interlaken
Tél.: 0041 33 822 55 82 **Fax:** 0041 33 822 55 89
E-Mail: schweiz@cipra.org **Web:** www.cipra.org/ch

CIPRA Deutschland Heinrichgasse 8, 87435 Kempten/Allgäu
Tél.: 0049 831 52 09 501 **Fax:** 0049 831 18 024 **E-Mail:** info@cipra.de **Web:** www.cipra.de

CIPRA France 5 Place Bir Hakeim, 38000 Grenoble
Tél.: 0033 476 42 87 06 **Fax:** 0033 476 42 87 06
E-Mail: france@cipra.org **Web:** www.cipra.org/fr

CIPRA Liechtenstein c/o LGU
Im Bretscha 22, 9494 Schaan
Tél.: 00423 232 52 62 **Fax:** 00423 232 52 26
E-Mail: liechtenstein@cipra.org **Web:** www.cipra.li

CIPRA Italia c/o Pro Natura,
Via Pastrengo 13, 10128 Torino
Tél.: 0039 011 54 86 26 **Fax:** 0039 011 503 155
E-Mail: italia@cipra.org **Web:** www.cipra.org/it

CIPRA Slovenija Trubarjeva 50, 1000 Ljubljana
Tél.: 00386 59 071 322 **Fax:** 00386 59 071 321
E-Mail: slovenija@cipra.org **Web:** www.cipra.org/sl

REPRÉSENTATION RÉGIONALE

CIPRA Südtirol / Alto Adige c/o Dachv. für Natur- und Umweltschutz, Kornplatz 10, 39100 Bozen / Bolzano
Tél.: 0039 0471 97 37 00, **Fax:** 0039 0471 97 67 55
E-Mail: info@umwelt.bz.it **Web:** www.umwelt.bz.it

MEMBRE ASSOCIÉ

Nederlandse Milieu Groep Alpen (NMGA)
Keucheniushof 15, 5631 NG Eindhoven
Tél.: 0031 40 281 47 84 **E-Mail:** nmga@bergsport.com, **Web:** www.nmga.bergsport.com

CIPRA, UNE ORGANISATION AUX ACTIVITÉS ET AUX VISAGES MULTIPLES

La Commission Internationale pour la Protection des Alpes, la CIPRA, est une organisation faîtière non gouvernementale avec des représentations nationales dans sept pays alpins ; elle regroupe plus de cent associations et organisations. Elle œuvre pour un développement durable dans les Alpes, comprenant la préservation du patrimoine culturel et naturel, de la diversité régionale, ainsi que la proposition de solutions transnationales répondant aux problèmes rencontrés dans l'espace alpin.

« Je me considère comme un simple rouage »

L'idée d'aménager un étang pour la baignade était dans l'air à Krumbach. Cela a finalement abouti à la mise en valeur des tourbières de la commune. Pour Arnold Hirschbühl, maire de cette commune vorarlbergaise, la participation citoyenne est au programme lors de décisions importantes.



A Krumbach, on se connaît, on cherche des solutions ensemble. « Quand nous parvenons à tirer tous dans le même sens, je suis satisfait » dit Arnold Hirschbühl, qui se décrit comme un simple rouage du moteur. Maire depuis 17 ans, il est à la tête des 1000 âmes de cette commune située dans le Vorarlberg. Cet homme de 56 ans est assis sur un banc de bois dans ce qu'on appelle la cabane des tourbières, un simple cube de bois dessiné par une équipe d'architectes locale. Une baie sans vitre dégage entièrement la vue sur la tourbière « Salgenreute ». Qui sait, ailleurs on aurait déjà aménagé ici un étang pour la baignade. C'était l'idée initiale proposée par les restaurateurs de la commune, désireux d'offrir une attraction aux nombreux excursionnistes.

LES TOURBIÈRES SONT NOTRE CAPITAL

Est-ce qu'un élément aussi artificiel aurait pu s'intégrer au village ? Arnold Hirschbühl ne s'est pas arrogé le droit d'en décider. On chercha conseil à l'extérieur et la discussion fut lancée. Un diagnostic de territoire fit apparaître que le capital de la commune résidait dans la nature et les paysages ruraux traditionnels qui sont présents jusqu'au centre du village. Il fallait mettre en valeur le plus beau trésor naturel de Krumbach : les tourbières. Une infrastructure simple a été aménagée dans et autour des tourbières avec 14 étapes équipées de bancs et de panneaux d'information, et la cabane des tourbières. Un programme de manifestations différent chaque année et un petit guide sur les tourbières de Krumbach incitent davantage encore les visiteurs à s'y rendre. Depuis l'ouverture il y a quatre ans le nombre de visiteurs augmente tous les ans. Dans le paysage communal autrichien, le recours à un processus participatif dans l'élaboration des solutions ne va pas de soi. La

loi ne prévoit pas le concours direct de la population hormis pour l'élection des représentants communaux. Sa participation à la prise de décisions importantes a été initiée par Arnold Hirschbühl après son entrée en fonction. Aujourd'hui, les réunions publiques consultatives annuelles paraissent évidentes. Les expériences sont tout-à-fait positives, conclut M. Hirschbühl. Les habitants se déclarent prêts à concourir activement au bien-être de la commune. Mais c'est une démarche qu'il a fallu apprendre. « Les gens ne veulent plus s'engager durablement. Ils se laissent gagner pour un projet à durée déterminée, participent alors avec enthousiasme et se retirent ensuite. » Le conseil citoyen convoqué l'an dernier pour la première fois tient compte de ce changement de paradigme. Des habitants sont désignés par le hasard et invités à participer à un nouveau projet. Actuellement, il s'agit de la construction d'une résidence intergénérationnelle qui répond à l'évolution des besoins des seniors en matière de logement. Arnold Hirschbühl : « le groupe nous a poussés à mettre l'accent sur les aspects sociaux de la vie en commun, et à traduire cette optique dans la réalisation architecturale, y compris pour la salle commune. » ▲

Urs Fitze
Agence de Presse Seegrund

ENGAGEMENT À LONG TERME

Depuis qu'Arnold Hirschbühl a pris ses fonctions de maire de la commune de Krumbach/A en 1995, il s'efforce, avec les représentants de la commune, d'associer davantage les citoyens à la prise de décisions politiques. Cet homme de 56 ans est agriculteur de profession. Krumbach est membre de l'association « Alliance dans les Alpes » depuis 2003. Pour la mise en valeur des tourbières, cette commune d'environ 1000 habitants a reçu de l'association une aide qui s'élevait à 10 000 euros. Le paysage des tourbières fait partie du parc naturel de Nagelfluhkette qui s'étend à l'Allgäu, à cheval sur la frontière austro-allemande.

www.krumbach.at (de)
www.naturpark-nagelfluhkette.info (de)



Un groupe de travail à la recherche de solutions collectives au Vorarlberg/A : les citoyens concernés élaborent des stratégies pour réduire la circulation sur une route départementale locale.

Placebo ou panacée ?

Qu'elle soit territoriale, locale, urbaine, européenne, mondiale ou même, depuis peu, climatique, la gouvernance est sur toutes les lèvres – les processus de décision participatifs sont supposés rendre le monde meilleur. Qu'y a-t-il derrière ce terme ? Quelles sont les chances et les embûches qui attendent ceux qui s'embarquent dans ce processus ?

La gouvernance a fait son entrée dans la politique et l'administration au début des années 1990 lorsque la Banque mondiale a proclamé la bonne gouvernance comme condition nécessaire à un développement économique positif. Elle partait du principe que l'essor économique nécessite un minimum d'institutions légales et démocratiques. Le concept de gouvernance a été présenté à l'opinion publique pour discussion par l'Union européenne en 2001 dans le cadre d'un livre blanc intitulé « Gouvernance européenne ». Cette démarche était motivée par la perte de confiance des citoyennes et citoyens envers les institutions et les partis politiques, en particulier au niveau européen. Dans la perspective imminente de l'élar-

gissement de l'UE vers les pays de l'Est, le concept de « bonne gouvernance » devait servir de catalyseur en vue de la réforme des institutions de l'UE.

A CHACUN SA GOUVERNANCE

Il n'existe pas encore de définition universellement valable de la gouvernance (voir encadré). La notion est floue en raison, tout d'abord, de la complexité des contextes et de la diversité des points de vue sur cette question. Sa mise en pratique varie également. Au sens où l'entend le livre blanc de l'UE, la bonne gouvernance est un mode de gouvernement et d'administration qui repose sur l'ouverture, la participation, la responsabilité, l'efficacité et la

Photo sur la page de gauche : Urs Fitze; Photo sur la page de droite : Frank Schultze/Zeitenspiegel

LES CINQ PRINCIPES DE LA BONNE GOUVERNANCE

Ouverture : accès libre à l'information sur les questions environnementales, participation aux procédures administratives pour les projets ayant des répercussions environnementales, possibilité de porter plainte contre les dégradations de l'environnement, transparence du fonctionnement des institutions et présentation compréhensible des décisions.

Participation : juste implication des organisations de la société civile telles que les ONG, les Initiatives citoyennes et les personnes concernées, dans la conception et la mise en œuvre des plans, programmes et projets.

Responsabilité : répartition claire des rôles et des tâches dans les processus législatif et exécutif.

Efficacité : délégation de la responsabilité et de la compétence décisionnelle aux parties concernées ou au niveau territorial ou sectoriel le plus proche.

Cohérence : coordination des actions administratives et politiques entre les divers organes et niveaux hiérarchiques.



cohérence (voir encadré gauche ci-dessous). Dans ce contexte, tout acte se situe dans un champ d'interaction permanente entre la politique, l'administration, la société civile et les parties concernées.

CERTAINS MONTRENT LA VOIE

Depuis 15 ans, les processus de pilotage politiques sont de plus en plus influencés par les idées et les principes de gouvernance. Un nombre croissant de communes et de régions conçoivent leur développement sectoriel ou territorial sur le mode coopératif en impliquant les divers groupes d'intérêt, comme, par exemple « Avenir énergétique Vorarlberg » (voir page 9), les contrats de bassin et les agences de l'eau en France (voir pages 10 et 19) ou le concept d'aménagement du territoire autrichien 2011. Aujourd'hui, en cas de controverse, les projets d'infrastructure et autres ne peuvent plus guère s'en sortir sans procédure de gestion de conflit et de médiation. Citons pour exemples la médiation sur la forêt de protection d'Hinterstein en Allemagne, ou le projet de protection contre les inondations de Samedan en Suisse qui sont tous deux décrits dans le troisième Rapport sur l'état des Alpes de la CIPRA. Dans la conception des aires protégées, la bonne entente entre nature et humanité est manifeste dans le parc suisse Ela (voir page 11), dans le réseau italien des parcs du Trentin et dans le parc slovène Logarska dolina (voir page 8). Citons enfin l'idée actuelle de stratégie macrorégionale pour l'espace alpin, qui pourrait faire converger les divers acteurs des Alpes vers une bonne gouvernance.

UN CHEMIN SEMÉ D'EMBÛCHES

La gouvernance commence d'abord par nous-mêmes. Sommes-nous prêts à nous embarquer dans des coopérations avec d'autres, avec les compromis que cela implique ? Se pose alors rapidement la question de notre propre comportement et de notre aptitude à faire confiance aux autres et à gagner la leur. Je coopère avec d'autres quand cela me permet de mieux atteindre mes propres buts. Encore faut-il que je connaisse mes objectifs et que je sache en faire part aux autres. Suivre le concept de gouvernance veut donc dire participer et coopérer. Ne court-on pas alors le risque d'être écrasé par la douce étreinte des puissants et de se faire arnaquer dans les processus de négociations ? Pour les ONG et d'autres organisations de la société civile qui ont toujours réclamé la participation avec véhémence, s'intégrer dans une démarche coopérative représente un sérieux défi car, dans ce cas, les attitudes protestataires ne mènent à rien ; il faut se plier aux règles du jeu. Si par exemple, le tracé d'une route doit être défini selon la démarche participative, il n'y a souvent guère de place pour la position selon laquelle on pourrait tout à fait se passer d'une nouvelle route.

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN ?

Etant donné les règles du jeu (évoquées plus haut), il n'est pas rare de voir des questions réellement litigieuses négociées comme des points techniques apparemment neutres, pour lesquels il suffirait



Penser l'espace ensemble: la gouvernance signifie que les personnes concernées deviennent des partenaires.

de répondre clairement « vrai » ou « faux ». Les critiques font remarquer que cela nie le contenu politique des questions litigieuses et, en même temps, les asymétries toujours présentes dans les rapports de pouvoir. Les arguments « mous » exprimés en faveur de la protection de l'environnement par des Initiatives citoyennes, des ONG ou groupuscules similaires ont du mal à tenir tête aux arguments économiques « durs » qui, par exemple, étayaient une perte d'emplois éventuelle avec des chiffres concrets. C'est pourquoi ces groupuscules ont souvent deux fers au feu : ils participent activement aux démarches organisées sans cependant renoncer à la mobilisation de la rue si ce moyen leur paraît approprié. Si l'on veut accroître l'implication de la société citoyenne alpine dans les processus de décision, il faut d'abord que les participants réalisent que cet engagement est libérateur d'énergies et bénéfique pour tous. Il faut ensuite que les responsables soient suffisamment qualifiés pour piloter ces processus. Enfin, ce mouvement a besoin d'être accompagné de manière professionnelle par des structures et des organisations disposant de ressources suffisantes en personnel, en finances et en intelligence. ▲

Wolfgang Pfefferkorn
CIPRA International

DES PROCESSUS ÉTROITEMENT IMBRIQUÉS

Aujourd'hui, le terme « gouvernance » est souvent compris comme antithèse de « gouvernement ». Si l'on simplifie pour être parlant, « gouvernement » évoque un Etat administratif vieux, sclérosé et inefficace, dans lequel les décisions sont obstinément prises de haut en bas et donc éloignées des préoccupations des citoyens et de la réalité. Par contre, la « gouvernance » passe pour un Etat discret, efficace et avant tout plus démocratique, dans lequel les processus informels et souples ont une grande importance. La gouvernance fait la part belle à l'autodétermination, est ostensiblement décentralisée et insiste sur la recherche du consensus pour accélérer la pensée coopérative régionale. La gouvernance indique vraiment un changement général des notions d'administration et de gouvernement les institutions de l'Etat elles-mêmes se voient de plus en plus comme un acteur parmi d'autres à l'intérieur d'un réseau. Les activités de l'Etat se situent de plus en plus dans l'accompagnement et la gestion des processus de décisions se déroulant au sein de la société civile. C'est dans cette perspective que peuvent s'expliquer l'augmentation des coopérations de droit public ou le transfert des services à des agences généralement de droit privé.



Parcs naturels en réseau

Les Trentins innovent en matière de protection de la nature grâce au « Réseau des espaces protégés du Trentin », tout le territoire est mis en valeur depuis les sommets jusqu’aux vallées. De nouvelles formes de coopération donnent de multiples résultats.

Le « Réseau des espaces protégés du Trentin » va beaucoup plus loin que la simple question des espaces protégés. Il permet leur développement sans créer de nouvelles structures administratives. La Province Autonome du Trentin a créé une plateforme de gestion pour répondre aux demandes des écologistes. Dans le cadre de cette plateforme, des acteurs importants du territoire et les services provinciaux ont élaboré ensemble une charte pour la gestion et la mise en réseau des aires protégées du Trentin. La recherche, la science et l’économie travaillent dans le même sens pour mettre en œuvre des mesures destinées à sauvegarder des espaces naturels de grande valeur. La province du Trentin est ainsi la première dans l’espace alpin à avoir créé un cadre propice à la mise en pratique des directives du Protocole pour la protection de la nature et l’entretien des paysages de la Convention alpine. La création du réseau Natura 2000 introduit un nouveau mode de protection de l’environnement et des paysages basé sur la transparence, la participation et la prise de décisions conjointe par les services publics locaux et centraux. La population trentine et les

féderations sont au centre des décisions et de leur mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les emplois et activités. A l’instigation des fédérations et des associations, une grande attention à été accordée à l’urbanisme, à la protection active de l’environnement et à la biodiversité. En même temps, les responsables ont veillé à ne pas imposer de nouvelles contraintes aux administrations. Parmi les résultats les plus importants de cette action en cours figure la mise au point de méthodes et de formats particuliers de coopération et de protection de la nature. Par exemple, les propriétaires fonciers cherchent le consensus en faveur de regroupements fonciers volontaires. Des réunions publiques permettent à tous les intéressés de se faire une opinion. Parcs locaux, parcs fluviaux, géoparcs ou parcs paysagers évoluent en harmonie avec l’économie locale, l’agriculture, la sylviculture et le tourisme. ▲

Luigi Casanova
Vice-président CIPRA Italie



Logar : la protection de la nature est-elle une entreprise économique ?

En 1987, la Logartal slovène a été déclarée parc paysager protégé pour sauvegarder ses paysages extraordinaires. Malgré tout, le tourisme de masse y a pris une ampleur incontrôlable. En 1992, propriétaires fonciers et entreprises locales ont fondé la « Logarska dolina d.o.o. ». Cette société d'utilité publique à responsabilité limitée a pris en main la gestion du territoire protégé. En outre, elle mène des actions de développement et rassemble les propriétaires d'exploitations agricoles et les entrepreneurs et investisseurs du secteur touristique. Ce type d'entreprise économique est très novateur, non seulement en Slovénie mais pour tout l'espace alpin. Cette entreprise a été plusieurs fois récompensée, notamment en 2005 lors du concours « Avenir dans les Alpes » de la CIPRA. Après de nombreux succès, la « Logarska dolina d.o.o. » s’est retrouvée en 2011 dans une situation financière difficile. La question est aujourd’hui de savoir si, en temps de crise, il sera toujours possible d’assurer le développement soutenable du parc paysager et de sauvegarder son patrimoine culturel et naturel. ▲

Le Parc naturel de la Logar est géré en coopérative.
Marjeta Keršič-Svetel
Vice-présidente CIPRA International



L’avenir : technologie intelligente sur le toit, consommation d’énergie modérée à l’intérieur et ouverture d’esprit des habitants (une ferme de la Grosswalsertal).

Bonne gouvernance pour l’autonomie énergétique

Rares sont les thématiques qui, comme la protection du climat, sont si fortement mêlées à tous les domaines de la vie. La responsabilité est particulièrement lourde là où les émissions de gaz à effet de serre par tête sont très importantes – comme dans les Alpes. L’initiative « Avenir énergétique du Vorarlberg » est une tentative pour assumer cette responsabilité.

Une augmentation de 2°C est le maximum généralement accepté en matière de protection du climat. Pour y parvenir, il faut que les pays industrialisés réduisent leurs émissions de CO₂ de 80 à 95 % d’ici 2050, autrement dit que nous transformions radicalement notre économie et nos habitudes de vie. Ce n’est plus seulement une question de technologies intelligentes mais cela concerne les habitudes et les valeurs de tous. Un processus de transformation d’une telle ampleur doit donc être accepté, porté et conçu par l’ensemble de la population. Ceci exige en retour un changement des processus de décision démocratiques. Les acteurs politiques y jouent davantage un rôle de modérateur.

SANS ENTRAVES NI RESTRICTIONS
« Avenir énergétique du Vorarlberg » a osé les premiers pas dans cette direction. Ce programme fait partie des actions soutenues par le gouvernement du Land dans la recherche d’un approvisionnement énergétique viable pour l’avenir. Pour avoir une vision du futur, il fallait d’abord sonder ce qui était possible pour 2050 dans l’état actuel des connaissances – sans tenir compte des contraintes économiques, juridiques ou politiques actuelles. Dix groupes se mirent au travail sur un territoire abstrait ayant ses propres règles du jeu et où les participants devaient se départir des intérêts qu’ils représentaient habituellement. Autre principe : les dirigeants du programme ne devaient pas intervenir au cours du processus afin d’élargir le sens des responsabilités. C’était du moins l’idée. Cette simulation a abouti à un résultat surprenant pour les coordinateurs du projet : on a estimé que l’approvisionnement énergétique annuel pouvait reposer totalement sur des sources d’énergie renouvelables. C’est à partir de cette conclusion que le parlement du Vorarlberg a décidé à l’unanimité de faire de l’autonomie énergétique du Vorarlberg un objectif stratégique.

REPRÉSENTANT(E)S CHOISI(E)S AU HASARD
Pour donner suite à cette simulation, des conseils citoyens ont été mis en place. Un échantillonnage statistiquement représentatif de la population, choisi au hasard, a été invité à se pencher sur la situation initiale – changement climatique, pénuries d’énergie, etc. – et sur les stratégies jugées nécessaires. La pertinence de l’analyse et la grande qualité des stratégies proposées sont impressionnantes. Le déroulement des discussions a également montré que, dans la négociation des mesures à proposer, l’intérêt général avait constamment prévalu. Cela donne confiance dans la propagation des démarches participatives et devrait encourager les milieux politiques à considérer les citoyen(ne)s comme des alliés lors des changements de grande envergure. ▲

Adolf Gross, Bregenz/A
Responsable Energie et protection du climat du Land Vorarlberg
Directeur du programme « Avenir énergétique du Vorarlberg »

www.energiezukunft-vorarlberg.at (de)

Photos sur la page de gauche : Uwe Vahle / Pixelio.de, Tomo Jeseničnik; Photo sur la page de droite : Heinz Heiss / Zeitenspiegel



Autour du lac d'Annecy, l'usage de l'eau est régulé par un contrat.

« Contrat de bassin » : gestion concertée de l'eau

L'eau appartient à tous et à personne. En France, certains acteurs se sont engagés par contrat dans une démarche de concertation pour éviter les conflits de répartition et d'exploitation, comme par exemple autour du lac d'Annecy et dans le bassin versant du Fier.

La ville d'Annecy, située au bord du lac éponyme, est traversée par de nombreux canaux. Ceux-ci sont partiellement alimentés par le Fier qui prend sa source dans le massif des Aravis, reçoit en cours de route plusieurs affluents, traverse deux gorges puis le centre d'Annecy avant de poursuivre vers l'ouest en direction du Rhône. Plus ça va, plus l'utilisation de l'eau du Fier et du lac est injustement répartie, et plus la qualité de l'eau se dégrade. C'est pourquoi en 2009, les acteurs locaux ont signé un « Contrat de Bassin » par lequel ils s'engagent à une gestion commune de l'eau dans le bassin versant du lac d'Annecy et du Fier. Le Comité de Bassin est composé d'un total de 58 membres représentant les gestionnaires et les usagers de l'eau. Ce comité est un forum de dialogue et d'échange important dans un territoire où les niveaux de compétence s'empilent et où les échelles d'intervention se croisent. Il permet une démarche concertée pour développer collectivement un programme d'action.

UN ENGAGEMENT CONSTANT

Les membres du comité ont une fonction charnière importante : chacun d'eux informe sa famille d'intérêt des discussions et des résultats et rapporte en retour leurs attentes et leurs idées au comité.

AGIR AU NIVEAU LOCAL

Le label Contrat de Bassin désigne un contrat passé entre les gestionnaires de l'eau, les partenaires financiers et l'Etat. Les signataires du contrat s'engagent à réaliser et à soutenir un ensemble d'actions afin d'améliorer la qualité de l'eau, de gérer les cours d'eau et les zones humides, de mettre en valeur le patrimoine lié à l'eau. Chaque contrat est doté d'un Comité de Bassin qui lui est propre. Cette démarche répond aux principes de la Directive Cadre sur l'Eau de l'Union Européenne : agir globalement à l'échelle des bassins versants, impulser une dynamique d'actions locales, développer la concertation et la participation du public.

De nouvelles formes de participation du public sont expérimentées. Des comités opérationnels plus petits, capables de travailler de manière plus souple, sont chargés de gagner peu à peu à cette initiative les citoyennes et citoyens intéressés, les sociétés de pêche, les agriculteurs, les artisans, les commerçants, les petits industriels parmi d'autres. Un catalogue de mesures qui serait limité à la durée du projet ne suffit pas. Pour que les mesures fassent effet durablement, il faut une stratégie de communication de longue haleine. Les enjeux sont multiples. Il faut d'abord nourrir une dynamique de travail collectif en encourageant par exemple le dialogue entre agriculteurs, propriétaires forestiers, sociétés de pêche, gestionnaires de remontées mécaniques et producteurs d'eau potable. Il faut ensuite sensibiliser les citoyen-n-es et usagers à une attitude responsable envers l'eau. Sur un sentier d'interprétation le long d'un ruisseau, les promeneurs apprennent par exemple d'où vient l'eau qui sort de leur robinet.

UN CADRE D'ACTION LOCALE

Dans le bassin versant du Chéran, principal affluent du Fier, un Contrat de Bassin a été signé il y a quelques années. 4800 élèves ont appris, lors de randonnées et d'exposés, les enjeux de la ressource eau. Une exposition itinérante intitulée « Quel Chéran pour nos enfants ? » a sensibilisé les enfants et les adultes à la thématique de l'eau. Le Contrat de Bassin impulse donc une nouvelle dynamique à la gestion de l'eau. Mais ce n'est qu'un cadre pour la mise en place d'une gouvernance locale. Chaque Comité de Bassin doit trouver les outils adaptés pour la faire vivre. ▲

Christian Jeantet

Président du « Comité de Bassin du Fier et du lac d'Annecy »

Jean-Claude Guerraz

Président du « Syndicat Mixte du Chéran »

Cri du cœur de la société

La participation de la société civile nécessite un changement de perspective un développement qui se fasse à partir du cœur de la société. Dans cette optique, ce n'est pas la société civile qui est autorisée à participer à la prise de décision, ce sont les services publics et les experts qui participent à un processus émanant de la population. La création du Parc Ela en Suisse illustre certains aspects de cette approche.

Il y a des années, trois spécialistes en aménagement du territoire, qui participaient à la révision du projet de plan des Grisons, refusèrent d'attendre que le gouvernement fixe celui-ci et prône ainsi la création de parcs régionaux comme l'une des possibilités de développement. Leur offensive plut à la population de la vallée suisse trilingue de l'Albula et de Surses. L'idée des planificateurs devint un projet régional. Après des mois de pourparlers et de recherche arriva un de ces fameux moments qui peuvent changer le monde. Au cours d'un atelier entre paysans des deux vallées, Bruno Salis, agriculteur bio, disait « Tous ces plans sont impressionnants. Ils montrent ce que nous avons de précieux chez nous. Pourtant... » poursuivit-il en repoussant les dossiers de manière démonstrative, « ils ne montrent pas le plus important, en l'occurrence NOUS sommes le parc ! » Ces quatre mots frappèrent comme la foudre. A partir de là, ce fut leur projet : le Parc Ela. Les locaux prirent le pouvoir. Experts en aménagement du territoire, conseillers touristiques, Pro Natura et représentants du canton servaient désormais de coaches auxquels on faisait volontiers appel en cours de processus et lors de la formulation d'idées concrètes. Pas plus. Pendant des années, le cri du cœur « NOUS...! » servit de rappel chaque fois que le rôle de chacun était remis en question. En 2012, la Confédération reconnut le Parc. Depuis, on dit « Wir sind Park. Nous ischan igl parc. Siamo il parco. Nous sommes Parc. »

SERVICES PUBLICS ET EXPERTS PARTICIPENT

Ce qu'il faut lire derrière l'histoire du Parc Ela, c'est le revirement fondamental induit par la gouvernance : plus question de parler de « participation de la société civile », encore moins d'une participation à laquelle les services publics, d'un geste protecteur, inviteraient les citoyennes et les citoyens. Ce sont les héros locaux qui sont les éléments moteurs de la société civile et qui sont au départ et au centre des opérations. L'opposition entre les approches « Top-Down » et « Bottom-Up » est écartée au profit d'un développement qui part du cœur de la société. Cette inversion signifie que ce sont les services publics et les experts qui participent. L'intervention des pouvoirs administratifs consiste d'abord de faire preuve d'empathie envers les acteurs locaux pour que s'épanouis-



Le Parc Ela en Suisse est un projet collectif.

sent leur envie, leur énergie créatrice et qu'ils soient suffisamment confiants pour devenir les metteurs en scène de leur propre destin. Il faut ensuite accompagner, donner des impulsions sur le contenu et aider à construire un réseau suprarégional.

GOVERNANCE À PLUSIEURS NIVEAUX

Chaque région doit trouver ses propres formes de gouvernance, selon son histoire, sa culture, son milieu naturel, son contexte politique et ses activités spécifiques. Laissons tomber les bonnes pratiques venues d'ailleurs pour faire appel aux talents sur place. Sans jamais oublier cependant que l'action locale doit s'insérer dans des structures et des modes de pensée régionaux, nationaux et même de plus en plus internationaux. Cela demande de la confiance non seulement entre les acteurs locaux mais aussi entre les niveaux institutionnels : des citoyens envers la commune, envers le canton et jusqu'à la Confédération et vice-versa. Pour y parvenir, il faut des médiateurs régionaux ou extérieurs qui aident à construire cette confiance réciproque et qui protègent les premiers balbutiements euphoriques contre la mainmise politique afin d'attiser la flamme d'un esprit d'entreprise collectif au meilleur sens du terme. Si enfin, des entrailles de la société civile naît quelque chose de prometteur qui puisse prendre une forme contraignante au niveau communal, cantonal et confédéral, on peut parler d'une gouvernance à plusieurs niveaux, au sein de laquelle l'avenir se crée à partir du niveau local. Cela pourrait être synonyme de joie pour tous à tous les niveaux – selon les mots de Bruno Salis « Le Parc a rendu notre vie plus captivante. » ▲

Thom Held, spécialiste en aménagement du territoire

Jürg Minsch, économiste

Tous deux chercheurs en développement soutenable et démocratie, Zürich/CH. T. Held a joué un rôle actif dans le démarrage du Parc Ela, puis en tant qu'observateur et auteur.

www.denkallmend.ch (de) | www.parc-ela.ch (de)

LES MÉDIAS

- Veulent généralement ...**
- un sujet brûlant
 - une politique théâtralisée (les bons contre les méchants)
- Veulent rarement ...**
- présenter des sujets complexes
 - trop d'interlocuteurs
- Ignorent souvent ...**
- la faible marge de manœuvre des femmes ou hommes politiques
 - que l'agenda ne se fait pas selon leur plan de production

LES ONG

- Veulent généralement ...**
- avoir une influence politique
 - être reconnues par l'opinion publique
 - un haut niveau d'engagement général
 - être considérées comme représentantes de la population
- Veulent rarement ...**
- être récupérées par d'autres acteurs
 - des formulations d'objectifs évasives
 - des règles d'exception pour d'autres acteurs
 - prendre en compte des intérêts extérieurs à leur priorité
- Ignorent souvent ...**
- les contraintes techniques véritables ou présumées d'autres participants
 - les contrats en vigueur ou les situations juridiques compliquées
 - la marge de manœuvre limitée de certain(e)s femmes ou hommes politiques

Table ronde – dialogue de sourds?

Dans l'exercice de la gouvernance, bien des choses peuvent aller de travers. Il y a parfois des malentendus. Ou bien ceux qui participent à une table ronde veulent tout simplement autre chose. Lorsque des conflits apparaissent, il faut les régler dans l'intérêt de tous les participants. Car qui renonce à court terme, gagne à long terme. Ou, comme l'a dit Helmut Willke, expert en sciences sociales : « La coopération, c'est de l'égoïsme civilisé ».

LES EXPERT(E)S

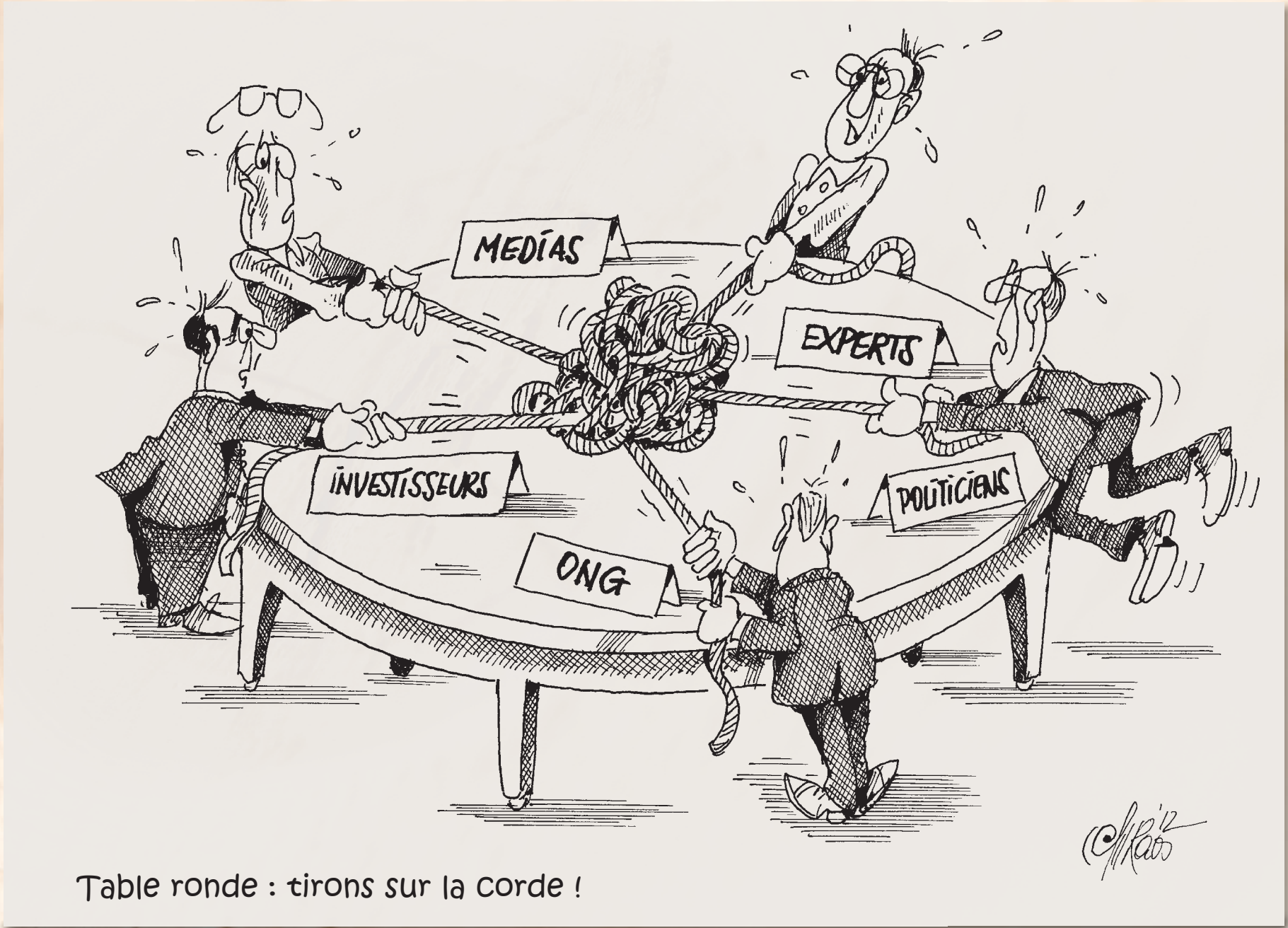
- Veulent généralement ...**
- la renommée professionnelle
 - des missions
- Veulent rarement ...**
- regarder au-delà de leur propre domaine de compétence
- Ignorent souvent ...**
- la complexité de la mise en œuvre politique
 - les contraintes de temps

LES RESPONSABLES POLITIQUES

- Veulent généralement ...**
- une présence médiatique
 - des projets visibles
- Veulent rarement ...**
- assumer des décisions impopulaires
 - des règles qui limitent leur propre marge de manœuvre
 - s'engager
- Ignorent souvent ...**
- la faisabilité
 - les effets à long terme
 - les délais nécessaires pour la mise en œuvre des mesures

LES INVESTISSEURS

- Veulent généralement ...**
- des approbations sans délai
 - de l'argent rapide
 - des conditions claires et une planification fiable
- Veulent rarement ...**
- de la lourdeur administrative
 - des directives sur le contenu
 - s'engager dans le domaine de l'intérêt général en contrepartie de fonds publics
- Ignorent souvent ...**
- les conséquences négatives pour certaines catégories de population autres que leur groupe cible



Adapté d'après Wolf Huber, Chancellerie fédérale Vienne, 2007
Caricature : Silvio Raos; Texture : Darko Todorović



Discuter crée des liens, pense Wilfried Marxer.

« Contrecarrer le splendide isolement de l'élite politique »

Les démarches participatives de la démocratie directe peuvent aider à combler le fossé entre l'élite politique et la population. **Wilfried Marxer** plaide pour le développement de la démocratie directe depuis le niveau local jusqu'au niveau international, notamment pour gouverner plus efficacement.

D'après vous, la démocratie directe est-elle la forme institutionnalisée de la participation citoyenne ?
C'est une forme de participation citoyenne juridiquement formalisée, au même titre que le vote. Il existe d'autres formes de participation, qui ne sont généralement pas juridiquement formatées mais se situent dans une zone grise.

Le débat sur la gouvernance s'est intensifié depuis les années 1990. Dans quelle mesure peut-on transposer les expériences de la démocratie directe aux rouages de la société civile ?
La gouvernance est un vaste sujet. Elle concerne d'une part la manière dont les Etats communiquent entre eux et dont les décisions sont prises. Les Etats-nations

fonctionnent selon des systèmes à plusieurs niveaux suivant des systèmes juridiques différents ; l'Etat-nation s'insère dans un espace plus grand. D'autre part, on doit se demander comment l'Etat communique les décisions vers l'intérieur, vers sa propre population. C'est une question complexe qui se pose aussi bien au niveau de l'Etat-nation qu'au niveau international.

Au sein de l'Union européenne, on ne cesse de constater un déficit sur le plan de la démocratie. Pour favoriser la démocratie directe, on y a introduit l'Initiative Citoyenne Européenne ICE, qui a pour but de mobiliser les citoyens et d'encourager une prise de conscience des processus décisionnels européens. Pour éliminer les déficits démocratiques internes, on cherche à renforcer la participation citoyenne, soit par des procédures de démocratie directe telles que des initiatives ou des référendums soit par des processus informels tables rondes, démarches participatives, débats publics, politique d'information, etc.

On dit que la démocratie serait adaptée à un petit espace. Est-ce que les démarches participatives telles que les initiatives européennes fonctionnent aussi dans des ensembles plus grands où l'on a du mal à se sentir concerné et à garder une vue d'ensemble ?

Il est temps d'abandonner l'idée que la démocratie directe ne fonctionne bien en Suisse que parce que le pays est petit. En Allemagne aussi, les choses pourraient se décider comme dans la Confédération suisse. Mieux encore : pourquoi ne pas décider en Europe sur une question commune ? Il n'y a pas de raison pour que ce soit impossible. En Suisse, il y a des décisions sur lesquelles s'expriment aussi bien l'agriculteur montagnard des Grisons que le banquier de Genève, alors qu'ils viennent d'aires linguistiques différentes, de territoires différents, de corps de métiers différents. La situation en Europe n'est guère plus complexe. Il y a aussi des aires linguistiques, une histoire, des traditions différentes. Quand les gens

se préoccupent de la même chose de Genève à Choir en passant par Lugano, cela crée finalement un lien entre eux. Il serait intéressant d'observer ce qui se passerait en Europe si soudain tou(te)s les Européen(ne)s discutaient et prenaient une décision sur la même question, tous au même moment.

Les résultats des processus participatifs restent souvent non contraignants. Les participants sont frustrés, se détournent et se résignent.
Si l'on initie des processus non contraignants, il faut escompter des résultats non contraignants. Il ne serait pas juste en effet que des recommandations émanant de Conseils citoyens et de démarches participatives citoyennes soient contraignants. Au bout du compte, ce sont les

« Ceux qui savent bien parler occupent plus facilement le devant de la scène. »

instances décisionnaires proprement définies qui doivent assumer les responsabilités. Dans les démarches participatives libres, rien ne garantit que les organes soient composés démocratiquement et soient représentatifs de toute la population. Il se peut que les gens qui ont l'esprit d'initiative ou du temps participent plus souvent que d'autres. Ceux qui savent bien parler occupent plus facilement le devant de la scène. Il faut espérer que les impulsions données par les démar-

ches participatives soient reprises par les instances responsables et intégrées dans le processus décisionnel et la formation de l'opinion – jusqu'aux procédures de démocratie directe.

La participation de la société civile doit-elle vraiment s'ajouter à la démocratie directe dans la prise de décisions ou peut-on se satisfaire des instruments existants ?

Les démarches de démocratie directe telles que les Initiatives ou les référendums sont de bons instruments contre le « splendide isolement » d'une élite politique. Mais elles ont un horizon limité parce qu'elles sont sélectives et se concentrent sur des procédures législatives. D'autres aspects déterminants, notamment au niveau communal, tels que l'aménagement du territoire ou la politique des transports, ne sont généralement pas abordés. Il est donc raisonnable de poursuivre des démarches de participation citoyenne complémentaires, qu'elles soient nées de la base ou initiées par le haut. Cela nous ramène au thème de la gouvernance : il est important que l'élite politique connaisse les réactions de la population. La mise en œuvre d'un projet est en effet plus facile si l'on informe la population en temps voulu et que l'on tient compte de ses réserves.

La démocratie directe a connu un véritable boom au XXème siècle. Pourtant les questions qui se posent et les défis sont de plus en plus complexes. Le système est-il encore adapté ?
Même si le monde est complexe, ce n'est pas un argument pour abandonner le gouvernement aux technocrates et aux ex-

UN DÉFENSEUR DE LA DÉMOCRATIE DIRECTE

Wilfried Marxer, âgé de 55 ans, est directeur et responsable de recherche en sciences politiques à l'Institut du Liechtenstein à Bendern/FL. Parmi ses projets de recherche les plus importants figurent des analyses sur les élections, sur les médias au Liechtenstein et sur la communication publique. Un autre point central de son activité est la démocratie directe. En 1998 et 1999 il a été directeur d'études lors des académies d'été «les Alpes à la une», organisées par la CIPRA avec l'ancienne Haute Ecole aujourd'hui devenue Université des Sciences Appliquées du Liechtenstein.

www.liechtenstein-institut.li (de)



perts. Nous souhaitons une démocratie et s’il en est ainsi, il faut faire monter la population à bord. Dans l’ensemble, la politique et la prise de décision n’en sont pas plus ineptes et sont au contraire mieux étayées que lorsqu’on délègue le pouvoir de décision à une commission d’experts. Le risque de prendre de mauvaises décisions est vraisemblablement plus élevé quand elles sont prises par des technocrates.

Plus les occasion de voter sont nombreuses, plus la participation aux scrutins diminue. Le peuple est-il fatigué de la démocratie ?

Il y a un grand débat pour savoir si c’est lié à la fréquence des votes. La participation relativement basse aux scrutins en Suisse est peut-être en partie liée à une certaine satisfaction – aussi par rapport à la démocratie. Nous connaissons d’autres Etats où la démocratie directe est vivante ; par exemple le Liechtenstein, où la participation aux votes est nettement plus élevée qu’en Suisse. Le taux de participation y dépasse les 80 %, avec des variations selon le projet.

A partir de quel taux de participation un vote est-il représentatif ?
La question n’est pas la représentativité mais le caractère contraignant, qui en revanche dépend des réglementations. Une décision populaire engage-t-elle un parlement ? Qu’en est-il des possibilités de plaintes auprès d’une cour constitutionnelle ? Un quorum de participation ou d’approbation est-il nécessaire ?



Trouvez-vous qu’il soit raisonnable de fixer un quorum de participation ?
Non. L’exemple italien avec un quorum de participation fixé à 50 % montre que cela peut aboutir à la situation absurde où, par exemple, en juin dernier Silvio Berlusconi, ancien ministre-président, a appelé à ne pas participer au scrutin. Du point de vue démocratique, c’est dévastateur !

« *Faisons monter la population à bord* »

Au Liechtenstein, le prince a le dernier mot. Le Liechtenstein n’en est-il pas moins une démocratie directe ?
Le Liechtenstein a un système constitutionnel très complexe ; on parle également d’une constitution dualiste avec deux détenteurs de l’autorité suprême de l’Etat : le prince et le peuple. Ce n’est donc pas un pays gouverné en démocratie directe, en raison, en premier lieu, du droit de veto dont dispose le prince. Celui-ci représente la deuxième colonne de l’Etat. La majeure partie des décisions est cependant prise par les organes représentatifs le parlement et le gouvernement comme organe exécutif. C’est plutôt dans les cas exceptionnels que l’on en vient à la démocratie directe par le biais d’initiatives citoyennes ou de référendums. Le Liechtenstein n’est donc pas un Etat de démocratie directe – de même d’ailleurs qu’aucun pays au monde n’est gouverné en démocratie directe pure.

Dans le classement sur la qualité de la démocratie directe, la Suisse occupe, comme il fallait s’y attendre, la première place. La Suisse est-elle le pays idéal de la démocratie directe ?
Elle est plutôt un modèle. Un gros pourcentage de tous les votes populaires organisés dans le monde a lieu en Suisse. Mais il y a aussi des critiques qui pointent le doigt sur le faible taux de participation en Suisse et mettent en cause la ration-

Wilfried Marxer : « Il est important que l’élite politique connaisse les réactions de la population. »

lité de certains scrutins à la limite de l’Etat de droit ?

Au deuxième rang du classement suivent, étonnamment parmi les pays alpins, l’Italie et la Slovénie. Est-ce que l’Italie est un loup déguisé en agneau ?
L’Italie a une démocratie directe relativement vivante. Mais, comme on l’a dit, elle est handicapée par le quorum de participation. Les instruments sont en outre moins contraignants qu’en Suisse.

Il est tout aussi étonnant de voir la Slovénie, précédemment communiste, si haut placée dans le classement. Comment l’expliquez-vous ?
Après son expérience au sein de l’Etat communiste de Yougoslavie et à la suite de l’indépendance, la Slovénie a eu un réflexe démocratique. Le système suisse a servi de modèle. La qualité de sa démocratie directe est donc fondée sur une attitude anticommuniste ou antiautoritaire.

La France et l’Autriche sont décrites dans le classement comme « prudentes ». La démocratie directe y est-elle en progression ou en recul ?
Il ne s’y passe pas grand chose. En France, il n’existe pas de véritables instruments de démocratie directe que le peuple puisse mettre en œuvre lui-même pour aboutir à des décisions contraignantes. Ce qui se produit de temps en temps, ce sont des démarches plébiscitaires par lesquelles un président cherche le soutien du peuple pour assurer sa politique. Cela ne laisse pas encore supposer une procédure démocratique, ce genre de consultations existe même dans les dictatures. L’Autriche n’a jusqu’à présent organisé que deux référendums nationaux ayant un caractère contraignant. Une fois sur la centrale nucléaire de Zwentendorf, alors qu’elle était déjà construite, qui a abouti à un refus. Le deuxième référendum national concernait l’adhésion à l’UE. La culture politique de l’Autriche est ainsi faite : on mise très fort sur les organes représentatifs et l’Etat de droit, tandis que la démocratie directe n’est ni recherchée ni soutenue ni bienvenue. ▲

Interview : Barbara Wülser
CIPRA International

La forêt a besoin de l’engagement de tous

Pour que la forêt puisse s’adapter au changement climatique et continuer à assurer sa fonction protectrice, il faut qu’elle y soit préparée. Des représentant(e)s de la foresterie, de la chasse et du tourisme se réunissent dans ce qu’on appelle des forums sur les forêts de montagne où ils élaborent ensemble des mesures. Les conclusions sont approfondies dans des stages de formation transfrontaliers en Bavière et au Tyrol.

Oberammergau, lieu mondialement connu où se joue le mystère de la Passion, est idylliquement situé en Haute Bavière, Allemagne. La ville est entourée de pâturages et de forêts de montagne parmi lesquels domine la pointe escarpée du Kofel. Des torrents comme la Grosse Laine se jettent dans l’Ammer. La beauté du paysage fait partie du potentiel touristique de la commune. Mais elle cache aussi des risques naturels auxquels les habitants d’Oberammergau seraient exposés sans défense en l’absence de forêts de protection et de gestion des torrents. Comme dans bien d’autres lieux, la plupart des habitants et des touristes ne sont pas conscients de l’utilité de la forêt de protection en montagne. Les effets du changement climatique pronostiqués pour l’espace alpin ont conduit les forestiers et les propriétaires de forêts à intensifier leurs efforts pour préparer la forêt aux changements. C’est ainsi qu’a été lancée la Bergwaldoffensive (BWO, offensive forêt de montagne) dans le cadre du programme bavarois 2020 sur le changement climatique. L’intégration des parties concernées dans les projets est l’objectif déclaré de la BWO. Pour que cette initiative réussisse et que la forêt de protection puisse continuer à jouer son rôle, il faut rassembler les efforts de tous les usager.

DÉMARCHE CONCERTÉE
Grande était la curiosité lorsque en 2009, le Service de l’Alimentation, de l’Agriculture et des Forêts de Weilheim a lancé son invitation à la première rencontre du forum sur les forêts de montagne d’Oberammergau, organisé avec le soutien d’un projet Interreg (voir encadré). Maires et conseillers municipaux s’y retrouvèrent aux côtés de représentants des propriétaires fonciers, des sociétés d’alpage, des sociétés de chasse et des chasseurs mais aussi des services publics, des représentants de l’office de tourisme et de la section locale de la Bund Naturschutz (Ligue pour la protection de la nature). « En fait, je m’attendais à une de ces réunions d’information habituelles, mais ici on nous demande vraiment ce que nous voulons ! » voilà une déclaration typique entendue à la fin de la première session, alors que les participants fixaient ensemble la suite du déroulement du forum sur les forêts de montagne. Le travail est intensif au sein des trois groupes de travail : chasse, pâturages, tourisme et protection de la nature ; les résultats sont régulièrement rapportés et harmonisés lors des sessions du forum, puis on se

Photo sur la page de gauche: Caroline Begle / CIPRA International; Photo sur la page de droite : Amt für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten Weilheim i. OB



Les membres du forum forêts de montagne présentent au public leur premier succès, le nouveau règlement des pâturages.

met d’accord sur la suite. En 2010, on a pu fêter un premier succès le lancement du nouveau règlement des pâturages pour le territoire de Laber-Aufacker. Arno Nunn, maire d’Oberammergau, tire un bilan positif : « Les discussions au sein du forum sur les forêts mettent en lumière les conflits d’objectifs des différents groupes. C’est seulement sur cette base qu’une compréhension réciproque devient possible. Nous pouvons désormais affronter ensemble les défis ! » ▲

Monika Arzberger, ingénieure forestière
Institut du Land de Bavière pour la forêt et la sylviculture, Freising/D

GESTION SOUTENABLE DES FORÊTS DE MONTAGNE ET DE PROTECTION

Le projet Interreg-IVa « Plateformes/forums sur les forêts de protection au Tyrol et en Bavière » de l’Institut du Land de Bavière pour la forêt et la sylviculture, de la Direction des forêts du Land du Tyrol, de la chaire de politique forestière et environnementale de l’université technique de Munich accompagne et soutient les communes partenaires des forêts de protection du Tyrol et les forums sur la forêt de montagne bavarois de part et d’autre des frontières austro-allemandes. L’objectif du projet est d’identifier et de propager des formes et des démarches de participation soutenables et efficaces pour la gestion des forêts de protection en montagne. Le projet a par exemple fait une offre de formation continue pour les accompagnateurs et -trices de ces démarches participatives. En 2012 a déjà lieu le troisième stage transfrontalier au Tyrol. Le stage a été récompensé par le prix 2011 forêts de protection alpines de l’ARGE Alpenländische Forstvereine (communauté de travail des associations forestières alpines).

www.lwf.bayern.de (de)



Les 35 habitants de Čadrg prennent toutes les décisions en commun.

Gestion villageoise à Čadrg : tout sur le dos

Il était une fois un groupe de paysans dans les Alpes slovènes qui se souleva contre les propriétaires fonciers. Les hommes furent condamnés à mort, les femmes chassées du village. Elles n’eurent le droit d’emporter que ce qu’elles pouvaient porter sur le dos. Elles prirent donc leur mari sur le dos et, depuis Bohinj, traversèrent les montagnes en direction de l’ouest. Sur un replat, niché entre les pentes abruptes du Tolmin et dominant une gorge, ils fondèrent une nouvelle colonie : Čadrg. Ainsi va la légende. Au début du XXe siècle, perché à 700 m au-dessus de la mer au bord du parc national de Triglav, le village comptait 260 habitants. Aujourd’hui, il n’en reste que 35. Toutes les décisions sont prises en commun. Les parents doivent conduire leurs enfants tous les jours à l’école loin dans la vallée. La route a été aménagée par les villageois travaillant eux-mêmes bénévolement. Dans l’école désertée, ils ont aménagé un centre de thérapie pour les jeunes toxicomanes de la ville. Dans la nouvelle fromagerie moderne du village, on fabrique un fromage appelé Tolminec selon la méthode traditionnelle. La construction s’est faite grâce aux fonds mis à disposition par la Fondation Ford. Les agriculteurs gèrent collectivement la fromagerie et partagent le fromage selon des règles en vigueur depuis des générations suivant la quantité de lait livré. Quatre exploitations produisent selon les normes biologiques, cinq sont à la fois éleveurs laitiers et cultivateurs. Fromage, carottes, pois gourmands et pommes de terre de Čadrg sont vendus dans la localité de Tolmin dans la vallée et à Ljubljana où ils ont leur propre étal bio. Mais qui prend vraiment les décisions ? Pour les ménagères de Čadrg, cela ne fait aucun doute. « En fait, dans notre village, nous avons toujours eu le dernier mot. » ▲

Marjeta Keršič-Svetel
Vice-présidente CIPRA International



Dans les Alpes françaises, le comité de massif assure la bonne coordination des actions publiques.

Comité de massif : prévoir et décider

La Loi Montagne de 1985 a créé dans chaque massif montagnard français un « comité pour le développement, l’aménagement et la protection du massif » dit Comité de Massif. A l’instar des autres comités de massif, cette instance est dans les Alpes composée de trois collèges qui regroupent respectivement des représentant(e)s des collectivités territoriales, des représentant(e)s des activités économiques et des représentant(e)s d’associations, de parcs nationaux et des personnalités qualifiées. Le Comité de massif est un organisme consultatif, associé aux politiques de développement d’un massif donné. Il a pour objectif premier de faciliter la coordination des actions publiques et l’organisation des services publics dans le massif. Le Comité du massif alpin dépend de la Délégation à l’Aménagement du Territoire et à l’Action Régionale des Alpes (DATAR Alpes). CIPRA France est officiellement membre de ce comité. Le Comité du massif alpin est consulté sur de nombreux sujets dont notamment les projets d’unités touristiques nouvelles UTN qui génèrent souvent d’importants débats dans l’opinion publique. Depuis la Loi sur le Développement des Territoires Ruraux de 2005, il prépare le Schéma interrégional d’aménagement et de développement du Massif Alpin (SIMA). Ce document validé en juin 2006 définit les politiques interrégionales de massif pour 15 à 20 ans : c’est donc à la fois un outil d’aide à la décision et une vision prospective. Compte tenu de la montée en puissance de plusieurs phénomènes majeurs (changement climatique, transformations sociodémographiques, etc.) et d’évolutions réglementaires importantes, une actualisation de ce schéma a été conduite courant 2010-2011. CIPRA France, aux côtés d’autres associations dont Mountain Wilderness, a très largement participé aux travaux de réflexion et de rédaction, et a pu faire intégrer des éléments décisifs dans ce document d’orientation stratégique pour le massif alpin français. ▲

Alexandre Mignotte
CIPRA France

Savoir écouter et respecter

Il n’y a pas de recette toute faite pour pratiquer la gouvernance en raison de l’hétérogénéité des cas, des conditions de départ et du profil des participants. On peut cependant signaler quelques points déterminants pour que des négociations puissent aboutir à des résultats probants à partir des intérêts en jeu.

1. CLARIFIER LE POINT DE DÉPART

- De quoi s’agit-il exactement ? Quels sont les problèmes à résoudre ?
- Quelles sont les dimensions temporelles ou spatiales du projet ?
- Quel est mon objectif personnel ? Quelles semblent être mes possibilités de négociation ?
- Quel est le cadre juridique ?
- Jusqu’à quel point la participation est-elle possible ?
 - Quel est mon rôle ? Suis-je initiateur/-rice ou personne concernée ? Envers qui suis-je responsable ?

2. Evaluer les intérêts en présence

- Qui est concerné par ce projet ? Sous quelle forme ?
- Qui a quels intérêts, quels rôles ?
 - Qui peut ou ne peut pas collaborer avec qui ? Cela tient-il seulement à des raisons techniques ou également à des questions personnelles ?
 - Avec qui puis-je coopérer ? Avec qui ai-je des difficultés ? Pourquoi ?
 - Y a-t-il déjà eu des conflits semblables ? Que peut-on en apprendre ?

3. PRÉPARER LA NÉGOCIATION

- Qu’est-ce qui est négociable ? Qu’est-ce qui ne l’est pas ? Quelle est la marge de manoeuvre ?
 - Quels sont les objectifs du processus de négociation ? Que peut-on en attendre ?
- Qui doit ou qui ne doit pas participer à la négociation ? Qui en décide ?
 - Que fait-on des résultats ? Dans quelle mesure sont-ils contraignants ? Comment se déroulera ensuite leur mise en oeuvre ?
- Quel sera le processus ? Quelles étapes faut-il prévoir ? Quelles sont les méthodes qui semblent les plus appropriées pour la réussite de la négociation ?
- Comment se structure le processus ? Qui assume quelles tâches ?
 - Qui anime et accompagne le processus ?

5. MISE EN OEUVRE ET PILOTAGE

- Comment devrait se passer le suivi et l’évaluation ultérieure ? Quels sont les indicateurs qui semblent appropriés ?
- Quels sont les instruments de crise prévus au cas où la mise en oeuvre cafouillerait ?
- Quelle est la leçon à retenir du processus et des résultats ? En quoi agirions-nous différemment la prochaine fois ?

4. NÉGOCIER

- Quelles seront les règles du jeu dans les rapports avec les autres ? Comment communique-t-on vers l’extérieur ?
 - Où et à quel rythme se rencontrent les participants ?
 - Comment réagissent les participants en cas d’événements imprévus nouvelles questions techniques, conflits, influences extérieures ?
 - Comment les décisions sont-elles prises ? Que fait-on des positions minoritaires ?
 - Les résultats sont-ils formulés de manière à limiter les interprétations possibles ?
- La mise en oeuvre ultérieure est-elle définie suffisamment concrètement ?

Un réseau fort et stable pour les Alpes



Allez de l'avant ensemble : président-e-s et directeurs/-trices se rencontrent tous les ans à Schaan pour échanger leurs idées et forger leur vision d'avenir (ci-contre, en février 2012).

En lisant les annales de la CIPRA, on se rend vite compte que les succès ont toujours été possibles quand les gens se regroupaient en dépassant les frontières et tiraient tous sur la même corde. La situation n'a pas changé, 60 ans après la fondation du réseau international pour la protection et le développement soutenable des Alpes.

Ce qui a déclenché directement la fondation de la CIPRA le 5 mai 1952 à Rottach-Egern/D, ce sont les grands projets de centrales hydroélectriques dans le parc national italien du Grand Paradis et dans des territoires à cheval sur la frontière italo-suisse. Pourtant, cet engagement commun n'aurait pas été possible si l'on n'avait pas compris dès ce moment-là que la croissance économique d'après-guerre engendrerait des problèmes semblables dans tous les pays alpins. Pour en prendre conscience, il fallait savoir ce qui se passait dans les autres pays.

LA CIPRA FÊTE

- avec ses compagnons de route le 5 mai à Rottach-Egern/D,
- avec les amoureux des Alpes lors d'une randonnée alpine, « Alpine Power », à travers toutes les Alpes
- lors de manifestations des représentations nationales dans les différents pays alpins
- le 4 septembre pour le coup d'envoi de la Semaine alpine à Poschiavo

Plus d'informations: www.cipra.org/fr/60-ans

Edith Ebers, principale initiatrice, se rappelle 1969 dans une lettre à Willy A. Plattner, alors président « Comme je l'ai déjà raconté, on sentait alors, dans l'ambiance de cette époque qui succédait aux horreurs de la guerre et du nazisme, que toutes sortes de grandes offensives envers la nature se préparaient. Chez nous, par exemple, on prévoyait d'aménager tous les cours d'eau et les lacs, en France, il fallait dévier des cours d'eau, en Autriche on voulait détruire les cascades de Krimml et en Italie construire un phare sur le Cervin. »

L'ÉCHANGE DONNE LA FORCE

60 ans plus tard, alors qu'aujourd'hui la CIPRA fête son anniversaire au même endroit à Rottach-Egern, le regard sur le monde a changé. Les Alpes sont toujours, il est vrai, un habitat sensible et la pression sur la nature n'a pas faibli. Par contre, une certitude a fait son chemin dans nos consciences : seul peut durer à plus long terme ce qui est soutenable écologiquement et socialement. La notion de « développement soutenable » est sur toutes les lèvres, pas une femme politique, pas un manager ne pourrait s'en foutre. Pourtant le développement soutenable dépasse rarement le niveau des déclarations d'intention et des belles formules - d'autres intérêts de nature purement économique prévalent. Chaque succès est précédé d'un travail de sensibilisation de longue haleine. Dans les Alpes, beaucoup de gens mettent chaque jour tout en œuvre pour nous rapprocher un peu d'un monde où l'activité humaine serait en harmonie avec la nature. Ce qui leur

donne la force de poursuivre un projet qui semble parfois voué à l'échec, c'est de savoir qu'ils ne sont pas seuls à agir dans le même sens, c'est d'apprendre qu'ailleurs, on a trouvé des solutions à des problèmes qui leur paraissaient insurmontables. Ils savent qu'ils sont soutenus dans leurs projets et qu'ils peuvent eux-mêmes partager leurs expériences et leur savoir avec d'autres. 60 ans après la fondation de la CIPRA, la question de la mise en réseau est plus actuelle que jamais. Les frontières sont toujours aussi présentes, il est vrai, sur les cartes et dans les esprits. Mais les problèmes ont depuis longtemps pris une telle ampleur qu'on ne peut plus les aborder avec l'esprit de Clochemerle. Il faut trouver des solutions collectives, interdisciplinaires et transfrontalières – sans perdre la relation aux lieux. Avec ses représentations nationales et régionales et la quelque centaine d'organisations membres dans tous les pays alpins, la CIPRA essaye de répondre aux attentes. Elle cherche le dialogue avec les gens sur le terrain, fait le lien avec la science et rassemble personnes et organisations issues de secteurs et de pays différents. Forte de cette diversité, elle empoigne avec eux les défis qui se présentent dans les Alpes.

NOUVELLES RESSOURCES POUR LES ALPES

Pour cet anniversaire important, la CIPRA fait un nouveau pas : vers la jeunesse. Elle souhaite à la fois incorporer les préoccupations des jeunes dans son propre travail et encourager et qualifier de nouveaux acteurs dans l'espace alpin. Elle veut accompagner et faciliter une participation plus intensive de la jeunesse, non seulement sur le plan politique mais aussi par la formation à l'environnement. Celle-ci est importante pour sensibiliser les jeunes à leur milieu de vie. Un premier résultat est la coopération avec le parlement des jeunes de la Convention alpine de 2012 au Liechtenstein. En outre, la CIPRA invite des jeunes à participer à la troisième semaine alpine à Poschiavo/CH en septembre 2012. La CIPRA gagne en échange un accès au monde de pensée et d'idées des jeunes. ▲

Barbara Wülser
CIPRA International



Photo sur la page de gauche: Martin Wälschli. Photo sur la page de droite: F. Lense

QUE FAISONS-NOUS ?

UN TOIT POUR LES ALPES

Fondée en 1952, la CIPRA enjambe les frontières linguistiques, culturelles, géographiques et politiques pour rapprocher les personnes et les organisations qui agissent en faveur du développement soutenable dans les Alpes. Elle devient organisation faitière en 1975 et compte plus de 100 membres -institutions, organisations et particuliers.

ENGAGEMENT POLITIQUE

La CIPRA donne du poids à la politique alpine sur la scène internationale. L'événement marquant a été la signature en 1991 de la Convention alpine. La CIPRA y siège en tant qu'observateur officiel, apporte des idées et des bases de discussions sur les thèmes d'actualité et émet des avis sur les positions, les stratégies et les plans d'action.

COUPS DE POUCE AUX VILLES ET AUX COMMUNES RURALES

En 1996, la CIPRA participe à la naissance du Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». Depuis, elle accompagne son développement, réalise ses projets et fournit un support administratif. La CIPRA assure également le secrétariat et la mise en œuvre des projets de l'association « Ville des Alpes de l'Année », fondée en 1997.

INFORMER LES ALPES

La CIPRA mène une politique de communication plurilingue, approfondie et fiable, notamment depuis 1984 par le biais de la revue thématique CIPRA Info, devenue Alpen-scène. En 2002, Année de la montagne, elle lançait alpMedia, un bulletin d'information alpin. Cette Newsletter transmet régulièrement nouvelles, informations et annonces de manifestations, provenant de tous les pays alpins. Les informations sont constamment actualisées sur le site internet www.cipra.org.

TRANSMETTRE ET ENCOURAGER

La CIPRA encourage à agir. A travers ses projets elle fait connaître des idées et moyens pour passer à l'action : construire un bâtiment qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme ; créer des corridors pour qu'animaux et plantes puissent effectuer leurs migrations et se reproduire ; protéger le climat et s'adapter au changement climatique sans nuire à la nature. Apprendre par et avec les autres, telle est la devise.

www.cipra.org

Toutes les langues et les cultures alpines dans la même barque lors de la Conférence annuelle 1963 à Bad Aussee/A.

Vers le futur avec Bruno S. Walder

Le Suisse Bruno Stephan Walder est, depuis le 1er mai, le nouveau directeur de CIPRA International, dont le siège est à Schaan/FL. Cet homme de 58 ans occupait jusqu'à présent un poste de dirigeant à l'Office fédéral de l'environnement en Suisse, où il a pu mener des actions déterminantes pour la politique environnementale de ce pays alpin. Géographe diplômé, il connaît bien le rôle d'observateur que joue la CIPRA auprès de la Convention alpine : il représentait jusqu'à présent Alparc dans ses groupes de travail. Il souhaite que les habitants des Alpes puissent être maîtres de leurs destinées. « Je trouve important qu'ils s'investissent dans la recherche de solutions avec ceux qui vivent dans les villes de la périphérie. » Etant donné son expérience, la CIPRA pourrait être une médiatrice compétente. C'est également dans un rôle de médiateur que Bruno Stefan Walder voit son poste de directeur de la CIPRA. Il succède à Andreas Götz, directeur pendant de nombreuses années, qui s'installe à son compte.

CIPRA récompensée

Les membres de la Königlichen Niederländischen Kletter- und Bergsportvereinigung (NKBV – Association royale néerlandaise d'escalade et de sports de montagne) ont élu en ligne la CIPRA comme Organisation la plus soutenable de l'année. Cette distinction récompense les efforts faits par la CIPRA depuis des années pour la protection et le développement soutenable dans les Alpes et notamment son engagement pour un sport de montagne respectueux de l'environnement. Plus d'un million de touristes néerlandais visitent les Alpes chaque année. Quelque 55 000 d'entre eux sont membres de NKBV, le plus grand club alpin hors des Alpes. Le nouveau refuge du Mont Rose dans le Valais suisse et l'entreprise Patagonia étaient également nominés. www.cipra.org/de/succes

Les jeunes font de la haute politique

80 jeunes de sept pays se sont rencontrés début mars au Liechtenstein, pour discuter de l'avenir de leur espace de vie. La réduction de la consommation d'énergie était cette année au cœur des débats du Parlement des jeunes de la Convention alpine (YPAC). Les résultats de cette session d'une semaine ont été résumés dans une liste de revendications comprenant des propositions pour réduire la consommation inutile d'énergie. Se faire une opinion personnelle, la formuler en termes pertinents et l'étayer d'arguments, trouver des alliés, convaincre les autres, tout cela dans un cadre public, voilà ce qu'un parlement exige de la part des parlementaires. Les jeunes ont travaillé de manière professionnelle, porté la cravate, débattu en anglais et, lorsque le président leur donnait la parole, ils répondaient poliment «Thank you, Mr. President.» L'YPAC 2012, dont la CIPRA était coorganisatrice, a donné le coup d'envoi à une collaboration plus étroite de l'YPAC avec cette dernière. Dans le cadre de ce partenariat, les jeunes peuvent tirer profit des expériences et des contacts de la CIPRA. En contrepartie, l'YPAC permet à la CIPRA d'accéder au monde de pensée et d'idées de la jeunesse et donne un nouvel élan à ses projets futurs. www.ypac.eu (en)



Les jeunes débattent sur la question de l'énergie lors de l'YPAC 2012.

Agir au-delà des Alpes

Montrer le bon exemple en construisant des bâtiments publics écologiques en montagne : face à ce défi, les Alpes ne sont pas seules. La CIPRA et le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » ont réussi ensemble à mobiliser des partenaires dans d'autres régions de montagnes. Dans le cadre du projet « MountEE – construction efficiente en énergie dans les communes de montagne », 25 bâtiments communaux pilotes vont être construits ou rénovés de manière soutenable et efficiente sur le plan énergétique dans six régions des Alpes, des Pyrénées et de Scandinavie. De nombreux acteurs locaux et régionaux seront impliqués dans le projet et bénéficieront du soutien d'expert(e)s du Vorarlberg/A, réputé pour son savoir-faire dans le domaine de la construction efficiente en énergie. MountEE est soutenu par l'Union européenne dans le cadre du programme « Energie intelligente – Europe » pour une durée de trois ans. La CIPRA est chef de file, chargé de la coordination du projet et de la communication.

Offres de stages

CIPRA International propose des stages de six mois à son siège à Schaan/FL. Ces stages offrent à celles et ceux qui sont intéressés et motivés une expérience de travail variée et un aperçu approfondi des activités multiples d'une ONG internationale. Les candidat-e-s doivent avoir un diplôme de fin d'études, une très bonne connaissance de l'allemand, un bon niveau d'anglais, et connaître au moins une autre langue alpine. Les candidat-e-s originaires de pays alpins non germanophones et du secteur de la communication sont également bienvenus. Pour plus de détails sur l'offre de stage, consulter le site internet de CIPRA. www.cipra.org

Photo sur la page de gauche : Caroline Begle / CIPRA International. Photo sur la page de droite: CIPRA International

Réinventer les Alpes à Poschiavo

Sur quelles ressources les habitants des Alpes construisent-ils leur avenir ? Le changement climatique peut-il être une chance ? Que faire pour que la jeunesse ait des perspectives ? Dans quelle mesure les Alpes sont-elles renouvelables ? Ces questions seront au cœur de la semaine alpine qui se déroulera du 5 au 8 septembre 2012 dans le Val Poschiavo suisse. Séminaires, exposés, expositions et excursions permettront de réfléchir en profondeur sur le thème des « Alpes renouvelables ». Projets et organisations seront présentés sur une place de marché. Cette manifestation internationale sera avant tout un lieu de rencontre entre les milieux scientifiques, politiques et écologistes et personnes qui vivent, travaillent et passent leurs vacances dans les Alpes. La semaine alpine 2012 a lieu sous la présidence suisse de la Convention alpine. Elle sera aussi le cadre de la XIIème Conférence alpine qui se déroulera simultanément et où les ministres de l'environnement des Etats alpins formuleront les grands axes d'une politique alpine commune. Cette semaine est organisée par plusieurs associations internationales telles que la CIPRA et le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes ». www.alpweek.org

Gouvernance...quand tu nous tiens !

Démocratie et participation...des mots étrangers qui ne sont pas d'ici. « Good Governance », voilà encore une formule dont personne ne sait ce qu'elle veut dire. Ils veulent tous s'exprimer et avoir voix au chapitre, et même depuis peu en Afrique du Nord où on n'a même pas l'habitude de la démocratie et où nous ne savons pas encore comment ça va se terminer. Bien sûr, ces gens-là ont aussi des droits mais auparavant on savait où appeler pour commander du pétrole, et si c'est brusquement le chaos là-bas, je me demande qui va assurer le ravitaillement. Dans les Alpes, c'est pareil un beau jour, la gouvernance a débarqué et depuis, les revendications pleuvent de tous côtés : nouveaux arrivants, étrangers, femmes, ils ont soudain tous leur mot à dire, alors que, justement, dans les Alpes tout allait bien depuis des siècles sans cette « Good Governance ». « Pourquoi changer, quand ça marche bien », dit-on en Chine. En tant que directeur de la CIPRA, je peux peut-être vous chanter une chanson, au secrétariat ce sont maintenant surtout les femmes qui ont leur mot à dire. Bon, elles me disent que je n'ai pas besoin de leur accorder les droits des minorités puisque, de toute façon, les femmes sont majoritaires sur cette planète, mais il ne faut tout de même pas exagérer. Et si vous regardez un peu combien de présidents la CIPRA a eu au cours des 60 dernières années, pour exactement zéro présidente, on peut dire que tout va bien. Quoi qu'il en soit, j'ai maintenant créé ma propre entreprise, où je suis à la fois seul actionnaire, président du conseil d'administration, directeur et unique salarié. Pas besoin de se poser la question de la gouvernance. Mais à vous, en guise d'adieu, un bon conseil : ne lâchez jamais les rênes de plein gré ! Osez davantage de démocratie et de cogestion là où vous avez le processus bien en main et où vous connaissez le résultat d'avance. C'est ce que j'ai toujours fait à la CIPRA. Tous mes meilleurs vœux vous accompagnent!

Directeur-de-CIPRA-International-pendant-16-ans-et-maintenant-ex



Andreas Götz



P.P.

FL-9494 Schaan

BANDE-ANNONCE

ALPENSCÈNE N° 97/2012

jeunesse@lpes

Développement soutenable signifie que les générations à venir auront les mêmes possibilités de développement que les précédentes. Mais les jeunes sont bien trop souvent laissés à l'écart des débats sur les questions de développement soutenable. Ils ne sont impliqués ni par les gouvernements, ni par les collectivités territoriales, les ONG, les associations ou les espaces protégés. Quel sens ont les Alpes pour les jeunes qui y grandissent ? Comment peuvent-ils être associés aux processus ? Le prochain numéro d'Alpenscène - n° 97 - présentera ce qui fonctionne bien dans la participation de la jeunesse dans les Alpes et ce dont les jeunes ont besoin pour pouvoir s'investir dans les questions politiques et environnementales.

Parution en automne.



Photo: Eric Vazzolet / Zeltenspiegel